

Programme de Formation

Formation Passerelle A2 vers A

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette démarche s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 Kw.
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1. – Théorie (durée : 2 heures)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

Séquence 2. – Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Séquence 3. – Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
- Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- L'apprenant doit être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans
- La formation peut être suivie 3 mois avant les 2 ans du A2

RESULTATS ATTENDUS

Obtention d'une attestation de suivi de formation

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé de la mention 2 roues et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fournitures de supports pédagogiques spécifiques

- **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

- **SANCTION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

7 heures de conduite

DATE(S) : *Nous consulter*

INFORMATION HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable à l'adresse mail suivante : contact@sarllucas.fr